

## SYLLABUS DE COURS

<b>Année d'étude - parcours</b>	<b>Master 1 Intelligence Economique-Parcours IDET</b>
<b>Intitulé du cours</b>	<b>Organisation territoriale de l'action publique</b>
<b>Numéro de l'UE</b>	<a href="#">5CID704U</a>
<b>Volume horaire (en heures maquettes)</b>	18 Heures CM
<b>Objectifs et compétences développées</b>	<p>Les étudiants doivent, à l'issue du cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Savoir identifier les critères économiques justifiant le degré de centralisation territoriale des compétences ou des politiques publiques ;</li> <li>- Connaître les modalités d'organisation des niveaux et domaines d'action territoriale dans une perspective comparative (Europe, OCDE) ;</li> <li>- Appréhender les spécificités de la décentralisation française (émiettement communal, faiblesse du niveau régional, intercommunalités...);</li> <li>- Connaître les modalités de financement de la dépense publique locale d'un point de vue analytique et pratique ;</li> <li>- Analyser, de façon autonome et critique, les évolutions dans l'organisation territoriale des politiques publiques ;</li> <li>- Disposer de points de repères suffisants pour aborder des cours spécifiques portant sur les politiques territoriales ou les finances locales</li> </ul>
<b>Contenu et moyens pédagogiques</b>	<p>Le cours doit permettre aux étudiants d'appréhender les enjeux économiques de la décentralisation en combinant les apports analytiques de la théorie du fédéralisme financier et la connaissance de l'organisation de l'action publique territoriale française, mise en perspective par des comparaisons internationales. Les apports de la théorie du fédéralisme financier (Tiebout, Oates, Musgrave) sont mobilisés pour identifier les critères économiques (économies d'échelle, effets de débordement) justifiant le degré de décentralisation des politiques publiques. Ce cadre d'analyse est ensuite confronté aux choix d'organisation des niveaux et domaines d'action territoriale dans une perspective comparative (Europe, OCDE) afin de mieux appréhender les spécificités de la décentralisation française (émiettement communal, faiblesse du niveau régional, intercommunalités...).</p> <p>Le cours présente également les modalités de financement de la dépense publique locale d'un point de vue analytique (quel degré souhaitable d'autonomie financière ?) et pratique (quelles sont les modalités générales de financement des collectivités territoriales en France et en Europe).</p> <p>Le cours est assuré en présentiel. Un espace moodle met à disposition des étudiants les supports de cours, des lectures complémentaires, des ressources pédagogiques (vidéos, liens...)</p>
<b>Pré-requis</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Maîtrise des compétences génériques de niveau licence en microéconomie : microéconomie du consommateur &amp; de la production ; théorie des marchés (concurrence, monopole, concurrence imparfaite) ;</li> <li>2. Notions d'économie publique : théorie de l'équilibre général et du bien-être ; notions de biens publics et d'externalités</li> <li>3. Connaissance au moins minimale des grandes étapes et principes de la décentralisation en France</li> </ol>
<b>Modalités d'évaluation</b>	Evaluation en contrôle continu intégral
<b>Références bibliographiques</b>	<p>Grefe X., 2005, <i>La décentralisation</i>, Paris, la Découverte, coll. Repères.</p> <p>Marchand M.-J., 1999, <i>L'économie de la décentralisation</i>, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.</p>